Décembre 2019

CSEC SG
SEANCE PLENIERE
du 4 décembre 2019

BANQUES ET ASSURANCES
SOCIETE GENERALE

INFOS PLENIERE

Point d'actualité macro-économique et environnement SG

Situation macro-économique :
Les perspectives ne sont pas récessionnistes mais qui sont dégradées par rapport aux dernières bases de projection.

Il subsiste de fortes incertitudes géopolitiques, depuis le mois d'octobre mais un peu plus de clarté sur la manière de résolution de la problématique du Brexit avec l'élection le 12 décembre d'un nouveau parlement britannique.
Crise au Proche Orient reste en fonds.

Contexte de taux : les taux en zone en €uro restent plus faibles que ce qui était prévu dans le précédent budget.
Cela pose la question sur le niveau mais aussi sur l'horizon de temps de cette politique de taux bas.
La direction dans ses prévisions à 3 ans envisage une politique de taux bas pour le moyen terme avec prise en compte de l'impact sur la marge sur dépôt notamment chez BDDF.
La marge sur dépôt en zone €uro représente environ 10% des revenus de SG, mais plus de 30% des revenus de BDDF.
Avec 10% de marge SGPM se positionne mieux que d'autres établissements de la zone €uro. Même si BDDF est pour sa part une des banques les plus explosées à son retail domestique.

La montée du coût du risque commercial progressive s'affirme. Elle se matérialise par la sortie d'un cycle particulièrement favorable du crédit.
Il n'y a rien de très anxiogène dans les données SG, qui cessent néanmoins d'être dans une situation de baisse continuelle du risque commercial.
Sur les 9 premiers mois de l'année le coût du risque s'élève à 24 bps, ce qui est mieux que les attentes du marché à (entre 25-30 bps), mais bien au-dessus des 18 bps de l'année dernière, sachant qu'1 bp représente 50 millions de résultat d'exploitation.

Environnement règlementaire et ses évolutions
L'Incertitude continue de caractériser l'environnement dans lequel une banque systémique européenne comme SG s'inscrit. Les banques américaines peuvent considérer que leur cycle règlementaire est terminé depuis longtemps. Le système bancaire européen est toujours en attente du niveau de capital cible.
La réglementation Bale 4 traine, prévue pour d'abord pour 2022/2023 puis reportée à 2027. SG a clarifié les attentes en matière d'âcrement de capital nécessaire ; 396 milliards en 2022 contre 353 milliards de capital à ce jour, donc une évolution de 12%.
La pression est encore forte pour augmenter les remédiations en matière de com-

Délégation Nationale CFDT
Société Générale
Espace 21/2 - 32, Place Ronde
La Défense 7
Téléphone : 01 42 14 41 18
Télécopie : 01 42 14 93 77
delegation-nationale@cfdt-sg.fr

pliance et de contrôle interne. Des investissements seront absolument nécessaires pour avoir le droit de continuer à exploiter une licence bancaire même s'il ne s'agit pas d'investissement productif en premier lieu.

La direction prévoit des conséquences sur l'économie des montées constantes des exigences en capital (Cf annonce de Christine Lagarde).

La demande sociale en matière de responsabilité environnementale et sociale des banques monte particulièrement. Elle est même en forte accélération.
SG a un certain nombre d'indicateurs montrant qu'elle est en avance notamment sur le secteur environnemental.
Dans la communication financière SG est une des rares banques plaçant en tout premier les progrès en matière de responsabilités sociales et environnementales.

Objectif à court et moyen terme sur la trajectoire

Sur la question de la stabilité du bilan, SG souhaite avoir à tout moment un coussin de 200 bps, soit 7,7 milliards à ce jour, ce qui se situe au-dessus des attentes règlementaires.

SG a réalisé de grands progrès au cours des 9 premiers mois 2019 avec un ratio CORE tiers One à 12,5%.

SG bénéficie de la réduction de voilure sur les opérations de marché et du plan de cession.

La rentabilité s'établit à 8 % sur les 9 premiers mois 2019 ce qui est inférieur à la cible de 9 à 10 % (déjà revu à la baisse par rapport aux investors days de 2018).
La performance est néanmoins contrastée selon les métiers :

BDDF malgré un environnement compliqué compte tenu des impacts des taux, conserve une performance résiliente (augmentation des coûts maitrisés) et une rentabilité en ligne avec ce qu'elle devrait être à 11,5 /12 %.
IBFS : meilleure performance qu'attendue.
GBIS : en revanche en retard en termes de rentabilité mais pas forcément sur le plan de la restructuration et du recentrage de ses activités.

L'activité en Russie est aujourd'hui financée par elle-même, soit par les dépôts, soit par les financements levés en local et non plus en recourant à la recapitalisation par SG. La rentabilité de ce pôle a été multipliée par 3,5.

Stratégie SG est de continuer à renforcer ce qui nous différencie et de se focaliser uniquement sur des franchises à forte marge :
développer le leader mondial de la mobilité avec ALD,
être 1ere banque internationale dans l'ensemble du spectre des métiers en Afrique.

Pour la direction les évolutions de périmètre autour de IBFS sont exemplaires de ce que SG sait faire de manière d'adéquation d'allocation de capital dans le groupe.
SG est sortie de beaucoup d'entités gourmandes en capital et peu génératrices de rentabilité.
ALD a fait plus de 5 acquisitions depuis 2014, dont certaines de tailles très significatives.
SG a aussi fait acquisition des parts non détenues en Russie car un des obstacles était la situation des minoritaires dans le capital des filiales.

La direction affirme que le capital doit être diversifié mais pas dispersé.

Résultat du T3

Les résultats en ligne avec les objectifs et les priorités, pas de décalage avec ce qui était ambitionné sur le T3.
Satisfaction sur la solidité du bilan, le ration Core Tiers One continue de progresser vers niveau jugé comme étant raisonnable avec coussin suffisant pour prévenir des principales zones de risque.

Ce coussin a été réalisé via la cession de certaines activités et une gestion plus saine de la distribution du capital aux métiers.

RBDF : Les revenus sont restés stables malgré contexte qui reste difficile.
Sur GBIS : résultats résilients même s'ils ne sont pas satisfaisants. On commence à voir les bénéfices de la restructuration et de la transformation du métier.

Coût du risque en deçà des prévisions, portefeuille très sain.

ECONOMIQUE

Consultation sur le projet de rapprochement de la BU SGSS avec le département informatique GBSU/SGS

Nouveau projet de réorganisation de la Business Unit SGSS. Celui-ci a pour but principal d'intégrer à nouveau le département informatique à la ligne métier visant à rendre SGSS autonome.

La direction a promis que ce rapprochement n'avait pas pour but final une mise en silo prémice de mise en filiale, voire vente ou externalisation totales ou partielles de cette Business Unit.

Nous ne sommes pas dupes, la CFDT émet un AVIS DEFAVORABLE quant à ce projet.

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
CONTRE	POUR	ABSTENTION	CONTRE	POUR

Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation ITIM incluant la reprise de l'activité des Services d'Exploitation actuellement opérée par RESG/GTS

Sur le fond, cette réorganisation pour nous fait sens. Les travaux autour de la DATA sont une réalité chez ITIM. Les pressions faites par les régulateurs (BCE, …), relayées par les métiers comme DFIN et RISQ, nécessitent en effet un dispositif adéquat pour remplir à bien ces missions. Elle fait sens également pour l'effort de Mutualisation des services, le DevOps, l'Agilité, et sur les projets d'innovation qui doivent nous amener à être plus et mieux outillés et à être compétitifs face à une concurrence de plus en plus forte sur ces domaines.

Néanmoins, sur la forme, cette réorganisation aurait dû aboutir à des créations de postes pour capter les jeunes diplômés et les experts qui sont déjà rompus aux méthodologies de travail agile et aux nouvelles technologies.

La CFDT est rassurée sur l'effort en formation et accompagnement proposé avec cette réorganisation. Nous veillerons, toutefois, à ce que les acculturations et les formations soient aussi déployées auprès des managers de proximité et qu'elles soient réalisées pendant le temps de travail.

La CFDT reste inquiète sur la surcharge de travail que cette transformation risque d'induire, c'est pourquoi la CFDT souhaite des renforts d'effectifs et des montées en compétence de tous.

Pour ces raisons la CFDT émet un AVIS FAVORABLE quant à cette consultation.

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
POUR	POUR	ABSTENTION	ABSTENTION	POUR

Consultation sur le projet de transfert d'une partie de l'activité du Services Cartes vers les Centres de Relation Clients

La promesse du reclassement des salariés perdant leurs postes chez BDDF PAY vers les CRC n'est présente que pour les besoins de la cause.

Les chiffres donnés pour justifier les gains d'effectifs ne sont que pure théorie et ne prennent nullement en compte la réalité du terrain. Aucun élément factuel ne vient justifier le gain de 3 minutes par appel.

Les effectifs en tension des CRC rendront plus que difficile l'augmentation de la charge de travail induite par l'apport de ces nouvelles missions, d'autant plus mis en lumière avec les 53 postes vacants au 30 septembre 2019 sur un effectif total de 716 salariés en CRC.

C'est une énième mise en pratique de l'industrialisation des tâches déployés au sein de SGPM qui aboutit à la suppression de 17 postes au service cartes avec en contrepartie la création de seulement 6 postes en CRC.

Devant le refus de la direction de détacher le volet « horaires » de cette consultation au CSEC afin qu'il soit en CSE local, la CFDT NE PREND PAS PART AU VOTE.

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
NPPV	NPPV	NPPV	NPPV	NPPV

EPQS

Consultation sur l'obligation légale de fermeture du régime de l'allocation complémentaire de rentraite des cadres hors classification SGPM (Régime 91)

Il s'agit d'une consultation technique portant sur une obligation légale suite à la parution de l'ordonnance du 3 juillet 2019 relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire qui concerne environ 1400 salariés Hors Classe chez Société Générale.

La CFDT se refuse à entrer dans le débat des compensations induites.

Toutefois, la CFDT regrette que la direction ne sache pas mettre autant de volonté pour accompagner ses plans de transformations.
Et que dire de l'économie de 10 millions d'euros annuels que va générer cette obligation légale qui ne sera pas intégrée dans le budget alloué à la NAO, comme l'avait suggéré la commission EPQS.

Pour ces raisons, la CFDT s'abstient.

CFDT	CFTC	CGT	FO	SNB
ABSTENTION	ABSTENTION	CONTRE	ABSTENTION	ABSTENTION

Consultation sur le projet de mise en place d'une prime dire de « zone de tension »

Pour tenter de retenir les salariés sur des zones où les taux de démission sont plus élevés que la moyenne, et où le potentiel de PNB est significatif, la direction propose de mettre en place une prime d'un montant annuel de 2.000 à 2.500 € brute destinée aux Responsables d'Agences, aux Adjoint Responsable d'Agence et aux Conseillers Clientèle de certains périmètres (DEC/DCR Paris intra-muros, DEC Neuilly et Courbevoie, DCR Boulogne et UC Pays de Gex et Léman).

La CFDT alerte depuis de nombreuses années la direction sur les conséquences d'une politique salariale bien trop restrictive. Si elle comprend la nécessité de réagir afin de pourvoir au plus vite les postes vacants, elle ne saurait approuver des mesures discriminantes tant sur le plan géographique qu'au regard des métiers concernés.

Comment expliquer aux personnes qui travaillent et, à fortiori, à celles qui vivent dans ces zones tout en travaillant dans d'autres entités Société Générale non concernées, qu'elles seront exclues de cette mesure de mise à niveau face à la concurrence.

De plus nous doutons fortement de l'efficacité d'une telle mesure dans le cas où les concurrents proposent en lieu et place de cette prime limitée à 24 mois, les mêmes sommes pérennes intégrées à la RAGB.

La CFDT s'abstiendra.

CFDT	**CFTC**	**CGT**	**FO**	**SNB**
ABSTENTION	POUR	NPPV	NPPV	ABSTENTION